

À quel prix les établissements vont-ils payer la « rentrée techniquement réussie » ?

Depuis maintenant dix ans, toutes les rentrées sont marquées par une vague de suppressions de postes : actuellement au rythme de 16.000 par an mais plus de 60.000 depuis 2002. Et, paradoxalement, les « rentrées techniquement réussies » succèdent inlassablement aux « rentrées techniquement réussies ». Comment expliquer ce mystère ? Le miracle du « mieux avec moins » serait-il en marche ?

Au-delà des slogans et des postures, que se passe-t-il réellement aujourd'hui dans l'éducation ? C'est ce que le SNPDEN dévoile progressivement au travers des grandes enquêtes qu'il conduit sur des sujets stratégiques mais plongés dans l'opacité :

- En mai 2010, ce fut celle sur les effets de la carte scolaire qui a dévoilé que la déstabilisation ne se limitait pas seulement aux plus fragiles mais était un processus en chaîne, faisant basculer des centaines de « collègues moyens de ville moyenne » sans histoire en établissements en difficulté ;
- En avril 2011, ce fut sur les « trente ministères », dévoilant un nouvel ordre de l'organisation de la rentrée d'où le centre s'est évaporé, laissant aux autorités locales le soin de s'arranger comme elles le pouvaient, quitte à s'affranchir de la réglementation nationale ;
- En août 2011, c'est cette enquête, conduite du 21 au 28



Scannez ce code QR avec votre mobile pour accéder aux résultats complets de cette enquête ou allez sur la page d'accueil du site du SNPDEN www.snpdn.net

mars 2011 auprès d'un panel de 1.501 établissements, qui montre à quel prix les établissements vont finalement transformer les suppressions de poste en « rentrée techniquement réussie ».

« Pas de quoi fouetter un chat ! » pourrait-on dire, rue de Grenelle. Selon cette enquête, la dotation globale horaire (DHG ou DGH selon les académies) moyenne des 1.501 établissements est passée de 825,31 heures en 2010 à 820,32 heures pour la rentrée 2011, soit une baisse de 0,61 %.

Sauf que... sauf que... : comme pour l'enquête sur la carte scolaire, celle-ci montre comment s'installent en fait distorsions et déséquilibres.

Cinq points saillants se dégagent :

- les heures supplémentaires (HS), variable d'ajustement,
- les disparités territoriales dans l'attribution des dotations,
- le dialogue difficile entre établissements et académies,
- les « leviers » des établissements pour gérer la pénurie,
- prendre plus à ceux qui ont moins ?

LES HS, VARIABLE D'AJUSTEMENT

Si les dotations moyennes baissent de 0,61 %, elles reculent de 1 % en postes. En moyenne, les établissements perdent un peu moins d'un demi-poste. Cela n'a l'air de rien mais l'impact final est toujours plus important que cette simple apparence.

Un établissement moyen du panel possède 42 postes : on lui supprime 0,4 poste soit 1 %. Mais ce retrait devra avoir lieu dans une discipline.

Admettons qu'il possède 8 postes en mathématiques et 8 en français : s'il supprime les 0,4 en mathématiques, la perte de ces dernières ne sera pas de 1 % mais, en réalité, de 5 % alors qu'elle sera de 0 % en français. Ce phénomène grossissant explique pourquoi des retraits d'apparence anodine peuvent avoir des conséquences ponctuellement lourdes.

Ainsi, il existe deux cas de figures seulement : soit un traumatisme déstabilisant (ici, le cas des mathématiques et de ces 7,6 professeurs restants), soit le sentiment d'être épargné jusqu'à la prochaine fois (le cas des 34 autres professeurs de l'établissement). Cette situation binaire cloisonne les réactions et fragmente les effets de suppressions dans le secondaire (contrairement au premier degré où elle s'exprime « en direct » par des fermetures très visibles de classe).

Une partie de cette baisse en postes est compensée par une augmentation des heures supplémentaires (HS). En moyenne, les HS représentent 8,7 % des dotations, soit environ près de 4 postes pour des établissements qui en comptent, en moyenne, un peu moins de 42.

Le nombre moyen d'HS par poste est de 1,73 (en hausse de 3,9 %) alors

que la réglementation interdit d'en attribuer plus d'une sans l'accord des personnels. Ainsi, dans un établissement moyen du panel où les professeurs refuseraient ces heures, il y aurait 28 heures non assurables, soit l'équivalent des horaires d'une classe.

Les heures supplémentaires sont un phénomène plus marqué en lycée (où elles dépassent les 2 heures par poste) qu'en collège.

Le record est atteint dans les LEGT du panel : les HS représentent près de 11 % de la dotation (près de 9 postes par établissement) et près de 2,2 heures par poste, en hausse de 6,7 %. Les LP sont dans une situation proche (10 % de la dotation et 2 heures par poste en hausse de 6,18 %).

Autre aspect, les HS sont un phénomène urbain : 2,1 HS par poste en centre-ville de grande ville, 1,72 en périphérie de grande ville, 1,59 dans les petites agglomérations et 1,35 dans les établissements ruraux. Cet écart est cependant dû au poids des lycées en zones urbaines : les établissements ruraux, essentiellement des collèges, sont dans la moyenne des collèges (1,33).

LES DISPARITÉS TERRITORIALES DANS L'ATTRIBUTION DES DOTATIONS

L'enquête effectuée par le SNPDEN et intitulée « Les 30 ministères » soulignait les disparités des pratiques académiques dans un contexte d'effacement (ou de retrait stratégique) du centre. Les retombées de ces disparités se ressentent vivement dans cette enquête. On pourrait imaginer que, dans un système très normé où les horaires dus aux élèves sont fixés nationalement, les ressources mises à la disposition d'établissements équivalents sont comparables. Il n'en est rien. Tout d'abord, les académies appliquent des méthodes d'attribution de moyens variées (dans l'espace) et variables (dans le temps) dont les résultats sont non moins variés et variables ! Deux grandes méthodes étaient traditionnellement utilisées : au « H/E » ou « à la structure ». S'y ajoute aujourd'hui une mixte sophistiquée (et/ou opaque) des deux.

Le H/E est une attribution à la tête d'élève : chaque nouvel élève apporte une ressource. Par exemple, pour notre panel, qui reçoit 820,32 heures pour 585 élèves, le H/E est de 1,4 heure. Chaque élève supplémentaire équivaldrait à 1,4 heure.

L'autre grande méthode est « à la structure » : c'est chaque classe qui est financée selon les horaires dus, sans tenir compte des effectifs. Ainsi, dans notre panel, le financement « moyen » d'une classe est de 35,42 heures (en légère amélioration).

Le choix de l'une ou de l'autre méthode est plus ou moins approprié selon le contexte : « à la structure » est préférable pour les organisations complexes (LP, LT), de petites tailles (du fait de l'impact des effets de seuils), en période de reflux d'effectifs, alors que le H/E est plus adapté aux gros établissements en expansion.

Contrairement à ce qui se dit, ni l'une, ni l'autre méthode n'est corrélée à la notion de « marge » ou d'« autonomie », celle-ci l'étant simplement au montant de ce qui reste et à sa stabilité ! Mais seulement la moitié des établissements du panel entre aujourd'hui dans ce cadre classique (38 % à la structure, 11 % au H/E) ; 30 % les ont selon des méthodes « mixtes » en tous genres mais, pour 16 % des établissements, les autorités académiques ne communiquent pas leurs modes de calcul !

La méthode « à la structure » est assez courante (38 % des établissements mais 47 % dans les LP) ; le H/E, très présent dans les années 1980-1990, l'est nettement moins (11 % : seulement 3,5 % en LEGT mais 15 % en collège) alors que la méthode « mixte » est aujourd'hui la plus répandue (30 %, assez homogène mais plus marquée en LEGT où elle est désormais la plus utilisée).

Mais il faut encore ajouter une méthode : la méthode « inconnue ». 16 % des établissements déclarent ne pas savoir ou comprendre comment leur dotation a été calculée (dont 22 % des LEGT) ! Le résultat final est assez erratique si on se place d'un point de vue national et des variations, considérables, sont observées entre des établissements « toutes choses égales par ailleurs » sans qu'aucune explication ne puisse être apportée autre que les mœurs locales.

Ainsi a-t-on spécifiquement étudié les dotations des collèges de 400 à 700 élèves de villes moyennes, ni RAR, ni CLAIR, ni très défavorisés, ni très favorisés. Ces établissements ont des structures similaires (s'il y a des spécificités, elles sont marginales). Ces collèges ont en moyenne 558 élèves prévus et une dotation de 653 heures. Le H/E est de 1,17 en moyenne et une structure financée de 30,15 heures (pour 25,86 élèves par classe en moyenne).

La grande majorité devrait se trouver aux alentours de ces chiffres. Or, surprise ! Si on prend le H/E, 39 % seulement des collèges sont dans la moyenne (de + 2,5 % à - 2,5 %) ; 20 % ont jusqu'à 10 % en plus et 28 % jusqu'à 10 % en moins, 11 % étant même au-delà de ces deux extrémités !

Mais si on prend « à la structure » (alors que les horaires nationaux sont stéréotypés), l'écart est moindre mais seulement moindre : 48 % sont dans la moyenne, 26 % au-dessus et 26 % en dessous.

Qui pourra expliquer que, parmi les 31 collèges financés au H/E, celui-ci puisse varier de 1,11 à 1,26 ? Qui pourra expliquer que, sur les 75 collèges financés « à la structure », la dotation d'une même classe aux horaires nationaux puisse varier de 27 à 32 heures ?

LE DIALOGUE DIFFICILE ENTRE ÉTABLISSEMENTS ET ACADÉMIES

L'enquête sur les « 30 ministères » soulignait combien les académies avaient des conceptions très différentes de leurs relations avec les établissements et que le « dialogue de gestion » n'était guère entré dans les mœurs.

On retrouve les mêmes données au niveau des établissements : si la procédure est majoritaire (70 % des établissements du panel disent en avoir bénéficié), elle est considérée comme assez formelle dans 42 % des cas. Au final, seuls 40 % des établissements ont pu faire valoir (au moins partiellement) leurs difficultés à quelqu'un et obtenir une aide même incomplète (38 % en collège et en LP, 45 % en LEGT, 64 % en LPO). Bouteille à moitié vide ou à moitié pleine ?

Le dialogue de gestion, même partiellement positif, a non seulement une géographie mais aussi une typologie. Mieux vaut être dans un « gros » LPO ou LEGT qu'un petit LP pour être simplement reçu (85 % des LPO contre 69 % des LP) et surtout obtenir une réponse positive : 64 % des LPO estiment avoir au moins partiellement obtenu gain de cause contre seulement 38 % des collèges et des LP (45 % des LEGT). De même, pour avoir une réponse favorable, mieux vaut être dans une grande agglomération où l'on obtient 44 % de réponses favorables dans le centre, 43 % en périphérie, que dans une petite agglomération (39 %) ou dans une zone rurale (32 %).

Bref ! Le dialogue de gestion semble décroître au fur et à mesure qu'on s'éloigne des centres géographiques de décision... En revanche, l'écart entre établissements favorisés ou non n'est pas très net et plutôt en faveur des très défavorisés qui obtiennent plus souvent gain de cause (43 %) que la moyenne.

Il faut remettre ces données en perspective avec d'autres faits, certes minoritaires mais dont la simple existence devrait troubler les autorités : un établissement sur six ignore comment sa dotation a été calculée (près d'un LEGT sur quatre) et un établissement sur cinq se plaint de ce que les prévisions ont été manipulées pour être volontairement minorées.

Les manipulations de prévisions d'effectifs, en les minorant artificiellement afin de supprimer des classes, est une pratique qui affecte 19,2 % des établissements du panel, part constante quel que soit le type, un peu plus marqué dans les secteurs où les incertitudes démographiques sont plus nettes.

On pourrait d'ailleurs attribuer ce phénomène au « ressenti » d'établissements effectivement plongés dans l'incertitude démographique mais, hélas, cette pratique est étroitement corrélée à une géographie sans rapport direct avec ces incertitudes. Ainsi, sept académies sont à plus de 23 % et huit à moins de 12 % sans qu'on puisse faire aucun lien avec leurs caractéristiques géographiques ou sociales.

Il ressort que la minoration des prévisions est une technique de gestion (mais déjà familière dans le monde des prévisions budgétaires!).

LES « LEVIERS » DES ÉTABLISSEMENTS POUR GÉRER LA PÉNURIE

De quels « leviers » font usage les établissements pour « boucler » leur rentrée ? Huit « leviers » leur étaient proposés : près de 70 % d'entre eux en ont utilisé au moins un, surtout en lycée (à plus de 80 % et jusqu'à 85 % en LPO), moins en collège (mais à 66 % tout de même).

Le « levier » le plus employé est la limitation du nombre de cours à effectifs réduits, plus de 33 % l'utilisent (la majorité des LP – 51 % –, plus de 40 % des LPO et des LEGT), suivi de la suppression d'actions de remédiation (27 % des établissements mais 31 % des collèges), de l'abandon de projets éducatifs (23 % des établissements mais 31 % des LP), l'utilisation de regroupements pédagogiques artificiels (21 % des établissements mais surtout en lycée où c'est toujours plus de 40 %, jusqu'à 47 % en LEGT).

Ce sont les aspects qualitatifs du fonctionnement qui font largement les frais des mesures d'économies que doivent prendre les établissements pour « boucler » leur rentrée.

Ainsi, en collège, supprimer des remédiations est le levier le plus employé (31 %) et abandonner des projets concerne près d'un collège sur quatre ; en lycée professionnel, ce sont les projets (31 % également) mais aussi économiser sur des dispositifs d'accompagnement (44 %) pourtant mis en avant par la réforme ; en LEGT, 37 % disent utiliser l'accompagnement personnalisé comme variable pendant qu'un quart d'entre eux sacrifie ses projets éducatifs. Le phénomène est plus marqué dans les collèges, sans doute parce que ces derniers avaient déjà joué sur à peu près tous les autres leviers avant de se résoudre à s'en prendre aux remédiations ou aux projets.

En lycées (LEGT, LPO ou LP), ce sont plutôt les dispositifs mis en avant par les réformes qui servent de variables d'ajustement afin d'épargner les horaires obligatoires ainsi que la suppression d'enseignements facultatifs (33 %) ou de formations.

Lors de la publication de l'enquête sur les « 30 ministères », certains se sont émus de découvrir que les acadé-



mies ne respectaient que très approximativement les horaires nationaux dans l'attribution des moyens. Ils vont pouvoir à nouveau s'émouvoir quand ils vont découvrir que 12 % des établissements disent ne plus pouvoir respecter les horaires nationaux et 13,3 % avoir l'intention de se servir de ce « levier ».

Ne pas respecter les horaires nationaux est un « levier » très contextualisé. Il est moins utilisé par les LEGT (3,6 %) ou les établissements de centre-ville (8,6 %) alors qu'il est de façon très significative dans les établissements en zone rurale (18,6 %) ou en LP (22 %).

Il y a des aspects techniques qui expliquent en partie cette disparité qui se répartit en auréoles autour des lieux de pouvoir : 8,6 % en centre-ville, 10,7 % en périphérie, 13,9 % dans les autres agglomérations, 18,1 % en zone rurale...

En revanche, sociologiquement, ce sont les établissements « un peu défavorisés » ou « moyens » qui l'utilisent le plus (14 % environ) alors que les « défavorisés » ou les « favorisés » l'utilisent un peu moins (11 %) sans qu'une corrélation puisse être faite entre la composition sociologique d'un établissement et le respect des horaires nationaux (comme on serait tenté de le faire).

PRENDRE PLUS À CEUX QUI ONT MOINS ?

L'enquête le souligne avec netteté : ce sont les établissements les plus exposés qui sont les plus touchés, non point du fait de quelque noir dessein mais pour une raison fort logique : dans un système rigidifié par des normes, les retraits de moyens se font en priorité là où des moyens supplémentaires avaient été mis. Là où le minimum était déjà donné, il est évidemment plus difficile de reprendre quelque chose.

Cette démarche, qui semble répondre à du bon sens, a la conséquence redoutable de toucher de plein fouet les établissements déjà fragilisés par leur situation scolaire ou sociale que l'on avait auparavant aidés en leur attribuant des ressources supplémentaires.

Ce sont les LP qui paient en moyenne le plus fort tribut : bénéficiant d'un H/E initialement plus élevé que la moyenne (2,45 contre 1,48), celui-ci recule deux fois plus vite (3,86 % contre 1,88 % en moyenne). Les LPO suivent la même pente (un H/E de 2,23 en recul de 3,25 %). A l'inverse, les LEGT dont le H/E est sensiblement plus faible (1,52) reculent sensiblement moins (2,32 %) et les collèges, déjà durement taxés, sont relativement moins touchés (1,26, en recul de 1,1 %) mais seulement « en moyenne » car les plus exposés sont plus taxés que les autres.

Ainsi, ce sont les établissements défavorisés, qui effectivement bénéficiaient d'un meilleur taux d'encadrement (un H/E de 1,6 pour 1,48 en moyenne) qui sont les plus durement taxés (un recul de 2,4 %), alors que les établissements favorisés voient leur H/E, sensiblement plus faible (1,22), augmenter de 0,43 %...

Si on prend le ETP/E (ratio des ETP (équivalents temps plein) rapporté au nombre d'élèves), l'amplitude est encore plus marquante : alors que les « très favorisés » le voient décroître de 1,33 % (soit nettement moins que la moyenne), les « très défavorisés » baissent de 3,13 %. Donc, non seulement ces derniers sont dans une situation plus difficile mais ils perdent plus de ressources que la moyenne et surtout plus de ressources humaines d'encadrement des élèves.

Pourtant, les données du panel soulignent que, parmi les plus défavorisés,

les établissements dans un dispositif (RAR, CLAIR, etc.) sont plus protégés que ceux d'un même profil qui n'y sont pas et sur lesquels se portent les tensions : les établissements très défavorisés (ni RAR, ni CLAIR) voient ainsi leur H/E chuter de 2,18 % (contre 0,76 % pour les RAR-CLAIR et 3,14 % pour les autres).

En effet, les dispositifs RAR ou CLAIR semblent assurer une relative « protection » aux établissements concernés mais qui sont les plus exposés de tous (et sans les mettre complètement à l'abri).

En revanche, les défavorisés qui n'y sont pas sont très lourdement affectés puisqu'ils sont gérés dans le lot commun alors qu'ils ont des problèmes complexes à gérer (c'est particulièrement le cas des LP).

Cependant, il faut noter qu'en matière de « levier », ce sont bien les établissements les plus défavorisés (y compris RAR et CLAIR) qui sont contraints de « tailler » dans le qualitatif plus rudement que les autres : 33 % d'entre eux vont réduire leur dispositif de remédiation (contre 27 % en moyenne); 28 % vont supprimer des projets éducatifs (contre 23 % en moyenne), 36 % vont supprimer des cours à effectifs réduits (contre 33 % en moyenne). *No comment...*



Philippe TOURNIER
Secrétaire général

philippe.tournier@snpden.net

LES DONNÉES

CLASSES & EFFECTIFS

TYPE	ÉLÈVES 2010	ÉLÈVES 2011	ÉVOLUTION EN % ÉLÈVES	DIVISIONS 2010	DIVISIONS 2011	E/C 2010	E/C 2011	ÉVOLUTION EN % E/C
collège	477	482	0,99	20	20	24,43	24,84	1,65
LP	465	469	0,74	25	24	20,87	21,69	3,92
LPO	759	765	0,77	35	34	23,35	24,05	2,97
LEGT	975	985	1,00	34	33	28,89	29,71	2,83
centre-ville	760	762	0,27	28	28	26,02	26,50	1,82
périphérie	603	608	0,80	26	25	24,20	24,66	1,91
autre agglo	554	562	1,46	22	22	24,93	25,52	2,40
rural	318	325	2,20	14	13	23,26	23,82	2,37
très défavorisé	471	475	0,72	20	20	22,66	23,20	2,39
un peu défavorisé	523	530	1,46	22	22	24,01	24,62	2,53
moyen	616	621	0,85	26	25	25,19	25,72	2,11
un peu favorisé	689	696	1,03	25	25	27,08	27,44	1,35
très favorisé	786	788	0,25	27	27	27,41	27,78	1,36
RAR CLAIR	467	472	1,01	21	21	21,60	22,28	3,18
défavorisé ni RAR ni CLAIR	590	596	0,97	24	23	25,03	25,54	2,02
autres établissements	472	475	0,70	20	20	23,19	23,65	1,97
structure	554	559	0,86	24	23	24,34	24,95	2,50
mixte/autre	601	608	1,18	23	23	25,01	25,51	1,97
H/E	546	549	0,60	21	21	24,95	25,22	1,07
inconnu	620	627	1,19	25	24	25,26	25,80	2,12
TOUS	579	585	0,99	23	23	24,77	25,29	2,10

EC = nombre d'élèves par classe

STRUCTURE DES DOTATIONS EN POSTES ET EN HEURES SUPPLÉMENTAIRES

TYPE	HP 2010	HSA 2010	DHG 2010	HP 2011	HSA 2011	DHG 2011
collège	551,68	39,88	591,56	550,65	40,72	591,33
LP	887,31	92,68	979,98	854,73	94,92	949,64
LPO	1255,75	149,97	1405,72	1235,84	148,56	1384,40
LEGT	1315,31	150,48	1465,79	1281,12	156,38	1437,50
centre-ville	1007,88	111,58	1119,46	1002,73	116,40	1119,13
périphérie	828,34	76,10	904,44	808,97	77,09	886,05
autre agglo	702,88	60,56	763,44	694,80	61,46	756,14
rural	385,46	30,33	415,79	389,77	29,17	418,95
très défavorisé	675,94	60,56	736,50	665,25	61,90	727,16
un peu défavorisé	710,97	63,73	774,70	706,99	65,90	772,89
moyen	822,04	78,10	900,13	807,28	78,37	885,66
un peu favorisé	803,41	75,24	878,65	805,18	78,35	883,21
très favorisé	881,86	93,81	975,67	879,28	95,97	975,25
RAR CLAIR	657,34	52,60	709,94	664,55	54,36	718,91
défavorisé ni RAR ni CLAIR	765,17	73,37	838,54	756,26	74,92	831,12
autres établissements	672,40	62,62	735,03	656,55	63,72	720,27
structure	736,52	71,16	807,69	723,66	72,01	795,67
mixte/autre	789,30	72,94	862,24	783,32	76,10	859,43
H/E	657,37	51,27	708,64	653,15	52,10	705,25
inconnu	815,19	76,80	891,99	812,85	77,58	890,11
TOUS	755,18	70,14	825,31	748,53	71,83	820,32

HP = heures postes (18 HP = un ETP « équivalent temps plein »)

ÉVOLUTION DE L'ENCADREMENT DES ÉLÈVES

TYPE	H/C 2010	H/C 2011	ÉVOLUTION EN % H/C	H/E 2010	H/E 2011	ÉVOLUTION EN % H/E	ETP/E 2010	ETP/E 2011	ÉVOLUTION EN % ETP/E
collège	29,69	29,84	0,51	1,26	1,25	-1,11	0,0663	0,0650	-2,01
LP	39,60	39,00	-1,53	2,45	2,36	-3,86	0,1247	0,1185	-4,93
LPO	40,20	40,18	-0,05	2,23	2,16	-3,39	0,0883	0,0843	-4,53
LEGT	43,38	44,17	1,81	1,52	1,48	-2,32	0,0773	0,0740	-4,22
centre-ville	39,71	40,23	1,32	1,49	1,48	-0,94	0,0769	0,0746	-2,94
périphérie	35,33	35,03	-0,85	1,66	1,63	-2,18	0,0861	0,0833	-3,25
autre agglo	35,06	35,00	-0,17	1,42	1,38	-3,04	0,0735	0,0709	-3,54
rural	29,41	31,41	6,80	1,33	1,32	-1,12	0,0703	0,0685	-2,55
très défavorisé	36,09	36,25	0,43	1,60	1,56	-2,39	0,0824	0,0798	-3,13
un peu défavorisé	34,83	35,11	0,80	1,60	1,56	-2,50	0,0832	0,0803	-3,41
moyen	34,50	34,84	0,97	1,44	1,41	-1,70	0,0749	0,0725	-3,17
un peu favorisé	35,26	35,56	0,85	1,27	1,26	-0,63	0,0657	0,0642	-2,16
très favorisé	35,52	35,83	0,89	1,22	1,22	0,43	0,0633	0,0625	-1,33
RAR CLAIR	33,48	34,60	3,32	1,52	1,51	-0,76	0,0807	0,0786	-2,60
défavorisé ni RAR ni CLAIR	35,27	35,44	0,49	1,48	1,44	-2,18	0,0763	0,0739	-3,21
autres établissements	36,77	36,55	-0,59	1,61	1,56	-3,14	0,0823	0,0797	-3,23
structure	34,18	33,99	-0,54	1,57	1,54	-1,83	0,0812	0,0784	-3,41
mixte/autre	36,82	37,05	0,62	1,45	1,42	-2,23	0,0746	0,0725	-2,79
H/E	33,23	33,27	0,12	1,29	1,29	-0,56	0,0681	0,0666	-2,10
inconnu	36,02	37,29	3,54	1,46	1,43	-2,19	0,0756	0,0733	-3,09
TOUS	35,14	35,42	0,80	1,48	1,45	-1,88	0,076602067	0,074295773	-3,01

H/C = dotation divisée par le nombre de classes
H/E = dotation divisée par le nombre d'élèves
ETP/E = nombre d'ETP divisé par le nombre d'élèves

Évolution des heures supplémentaires

TYPE	HS 2010	HS 2011	ÉVOLUTION EN % HS	ETP 2010	ETP 2011	SUPPRESSION ETP	ÉVOLUTION EN % ETP	HS/ETP 2010	HS/ETP 2011	ÉVOLUTION EN % HS/ETP
collège	6,94	6,92	-0,26	30,84	30,59	-0,25	-0,81	1,29	1,33	2,93
LP	9,16	10,06	9,80	49,29	47,55	-1,75	-3,54	1,88	2,00	6,18
LPO	10,37	10,83	4,36	70,18	68,66	-1,53	-2,17	2,14	2,16	1,26
LEGT	10,18	10,73	5,41	73,07	71,17	-1,90	-2,60	2,06	2,20	6,70
centre-ville	9,25	9,63	4,07	56,35	55,77	-0,58	-1,03	1,98	2,09	5,40
périphérie	7,85	8,13	3,55	46,02	44,94	-1,08	-2,34	1,65	1,72	3,72
autre agglo	7,59	7,88	3,88	39,27	38,60	-0,67	-1,69	1,54	1,59	3,23
rural	7,25	6,76	-6,80	21,63	21,65	0,02	0,11	1,40	1,35	-3,90
très défavorisé	7,66	7,83	2,32	37,68	36,96	-0,72	-1,90	1,61	1,67	4,21
un peu défavorisé	7,70	7,86	2,03	39,76	39,28	-0,49	-1,22	1,60	1,68	4,69
moyen	8,04	8,14	1,36	46,09	44,87	-1,22	-2,64	1,69	1,75	3,07
un peu favorisé	7,92	8,19	3,41	44,63	44,73	0,10	0,22	1,69	1,75	3,91
très favorisé	8,79	8,84	0,58	49,46	48,85	-0,61	-1,24	1,90	1,96	3,59
RAR CLAIR	7,11	7,16	0,70	37,18	36,92	-0,26	-0,71	1,41	1,47	4,09
défavorisé ni RAR ni CLAIR	8,07	8,28	2,55	42,70	42,02	-0,69	-1,61	1,72	1,78	3,78
autres établissements	7,85	8,06	2,73	37,36	36,48	-0,88	-2,36	1,68	1,75	4,20
structure	8,15	8,18	0,36	41,06	40,21	-0,85	-2,08	1,62	1,61	-0,98
mixte/autre	7,81	8,11	3,95	43,95	43,52	-0,43	-0,97	1,54	1,59	3,40
H/E	7,10	7,29	2,76	36,75	36,29	-0,46	-1,25	1,38	1,40	0,92
inconnu	7,88	8,05	2,11	45,48	45,16	-0,32	-0,70	1,56	1,56	-0,13
TOUS	7,87	8,03	2,05	42,19	41,59	-0,60	-1,42	1,66	1,73	3,90

HS/ETP = nombre moyen d'HS par ETP

LES ÉTABLISSEMENTS ET LA RENTRÉE

TOTAL	COLLÈGE	LP	LPO	LEGT
1501	962	168	82	223

MODE DE CALCUL DE LA DOTATION [%]

structure	38,3	37,7	47,6	42,7	35,9
H/E	11,1	15,2	3,6	6,1	3,6
mixte/autre	30,6	30,5	30,4	31,7	37,7
inconnu	16,3	15,3	18,5	19,5	22,0



TOTAL	COLLÈGE	LP	LPO	LEGT
1501	962	168	82	223

CENTRE-VILLE	PÉRIPHÉRIE	AUTRE AGGLO	RURAL
325	336	546	204

TRÈS DÉFAVORISÉ	UN PEU DÉFAVORISÉ	MOYEN	UN PEU FAVORISÉ	TRÈS FAVORISÉ
308	454	333	241	106

IL Y A EU SOUS-ESTIMATION DES PRÉVISIONS D'EFFECTIFS [%]

oui	19,2	19,6	20,8	22,0	19,3	19,4	17,0	22,7	16,7	18,8	17,6	20,7	23,2	21,7
-----	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

IL Y A EU UN « DIALOGUE DE GESTION » AVEC LES AUTORITÉS ACADÉMIQUES [%]

oui et positif	40,0	38,4	38,1	64,6	45,3	44,9	43,5	39,6	32,8	43,2	40,1	41,7	38,2	41,5
oui sans résultat	30,7	33,8	31,0	17,1	28,7	24,6	33,3	32,8	38,2	30,5	31,5	33,9	31,5	29,2
non	24,4	25,2	31,0	14,6	25,1	28,0	22,0	25,1	26,5	24,0	25,8	22,8	28,6	24,5

LES HORAIRES NATIONAUX SONT RESPECTÉS [%]

respectés	49,0	56,8	34,5	35,4	41,7	52,6	49,4	48,7	52,0	51,6	44,5	55,0	53,9	50,0
respectés formellement	31,0	24,4	39,9	50,0	50,7	32,3	35,1	33,2	23,5	32,1	35,9	27,0	31,5	31,1
non respectés	12,3	13,3	22,0	11,0	3,6	8,6	10,7	13,9	18,1	11,0	14,3	14,1	10,0	11,3

LES « LEVIERS » UTILISÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS [%]

réduit	33,6	29,4	51,2	41,5	41,3	35,7	33,0	37,5	27,9	36,0	36,1	31,8	36,5	30,2
remédiation	27,0	31,4	21,4	19,5	20,6	24,9	27,7	28,6	30,4	32,8	25,6	27,9	26,1	28,3
projet	23,4	23,0	31,5	23,2	23,8	26,8	23,5	23,1	23,0	28,2	22,9	24,0	22,8	21,7
regroupement	21,7	11,3	41,1	45,1	46,6	24,3	27,1	23,1	10,8	19,2	26,0	21,9	20,3	22,6
AP, IDD	19,9	10,2	44,6	41,5	37,2	21,8	21,1	21,6	11,3	16,9	21,1	22,8	19,9	20,8
facultatifs	16,7	13,2	10,1	31,7	33,2	20,0	15,2	17,0	15,7	13,3	17,6	19,5	19,1	16,0
obligatoire	13,3	18,4	9,5	0,0	1,8	8,6	13,4	15,0	18,1	13,6	13,7	14,7	10,0	16,0
formation	6,1	3,5	12,5	12,2	11,2	6,5	8,3	6,0	3,4	6,5	6,2	6,9	6,2	5,7

NOMBRE DE « LEVIERS » UTILISÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS [%]

1 levier	20,7	23,0	17,3	23,2	17,0
2 leviers	21,1	22,5	18,5	20,7	21,1
3 leviers	16,7	13,5	26,2	25,6	23,8
4 leviers	7,5	5,8	12,5	8,5	10,8
5 leviers	2,5	1,2	4,2	4,9	6,3
6 leviers	0,9	0,4	2,4	2,4	1,8
7 leviers	0,1		0,6		
	69,5	66,4	81,5	85,4	80,7
au 3 ^e levier	58,5	58,9	61,9	69,5	61,9

Centre-ville et périphérie d'agglomération de plus de 30.000 habitants.
Autre agglomération : de 2.000 à 30.000 habitants.
Rural : moins de 2.000 habitants agglomérés.